



Editeurs - Comprendre et mettre en œuvre l'Identité Nationale de Santé

Webinaire INS

17 novembre 2021



Les intervenants

Elsa CREAC'H
Agence du numérique
en santé



Mickaël TARDIF
GIE SESAM-Vitale



Et pour nous aider à répondre à
vos questions :

Représentants du 3RIV





1

Introduction

2

Gérer les traits d'identités

3

Gérer les statuts de l'identité

4

Récupérer l'INS grâce à INSi

5

Diffuser l'INS

6

Vérifier l'INS grâce à INSi



1. Introduction

Qu'est ce que l'INS ? Pourquoi la mettre en œuvre ?

Avant

Un usager, plusieurs identités différentes chez les acteurs qui le prennent en charge



Nom de naissance : **GARCIA-HAMMADI**
Prénom(s) de naissance : **Sarah-Lou Anna**
Date de naissance : 21/01/1977
Sexe : F



Nom de naissance : **GARCIA**
Prénom(s) de naissance : **Sara, Lou, Anna**
Date de naissance : 21/01/1977
Sexe : F



Nom de naissance : **HAMMADI**
Prénom(s) de naissance : **Sara-Lou**
Date de naissance : 21/01/1977
Sexe : F

Après

Un usager, une seule et unique identité partagée par tous les acteurs : **l'INS**

Matricule INS : 2 77 01 01 154 003 29

OID : 1.2.250.1.213.1.4.8

Nom de naissance : GARCIA-HAMMADI

Prénom(s) de naissance : Sarah-Lou Anna

Date de naissance : 21/01/1977

Sexe : F

Code lieu de naissance : 01154

Cette **INS** provient des bases de référence nationales, interrogées par l'intermédiaire du **téléservice INSi** de la Cnam

La mise en œuvre de l'INS pour les éditeurs : 3 « marches » à franchir

2 – Implémentation de l'INS

Être en capacité de gérer les identités, et en particulier les INS, conformément au référentiel INS et aux bonnes pratiques d'identitovigilance (IV) décrites dans le référentiel national d'IV (RNIV)

Intégration
INSi

Implé-
mentation

Diffusion

1 – Intégration du téléservice INSi

Être en capacité d'interroger INSi pour récupérer / vérifier l'INS

3 – Evolution des flux d'identités

Être en capacité de diffuser l'INS conformément aux standards d'interopérabilité.

L'INS : un projet socle de la feuille de route du numérique en santé et du volet numérique du Ségur de la santé

**SÉGUR
DE LA SANTÉ**



Ambition

Accélérer l'échange via messagerie de santé et le partage dans le DMP des comptes-rendus de radiologie, des comptes-rendus de biologie, des documents de sortie à l'hôpital (prescriptions, lettres de liaison, comptes-rendus opératoires, ...) indexés sur l'INS dite qualifiée.

6 couloirs concernés :

- Hôpital
- Biologie
- Imagerie
- Médecine de ville
- Officines de ville
- Secteur médico-social

L'INS : un projet socle de la feuille de route du numérique en santé et du volet numérique du Ségur de la santé

**SÉGUR
DE LA SANTÉ**



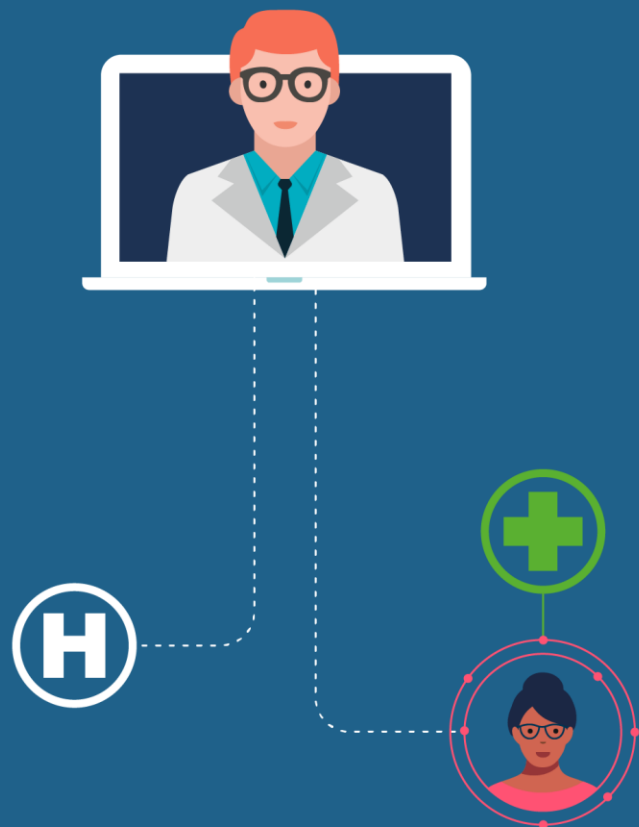
Quelques principes clés, pour les éditeurs. Pour plus d'information : consulter notre page dédiée : <https://tech.esante.gouv.fr/segur-du-numerique-en-sante/comprendre-le-segur>

- **Les task-forces** (une par couloir) analysent les pratiques actuelles et identifient les freins / les leviers pour accélérer l'échange et le partage des données de santé.
- Les exigences vis-à-vis des éditeurs (identifiées par les task-forces) sont formalisées dans un **dossier de spécification de référencement** (DSR), spécifique par couloir et par grande fonction.
- Un « **parcours de référencement** » sera mis en place par l'ANS afin de valider la conformité des solutions logicielles aux DSR auxquels l'éditeur candidatera.
- Le référencement permettra aux clients des éditeurs référencés de bénéficier de financements pour implémenter et développer les cas d'usage.

L'INS : un parcours G-NIUS pour vous accompagner



Retrouvez ce parcours sur :
<https://gnius.esante.gouv.fr/le-parcours-guide-de-mise-en-oeuvre-de-lins>



2. Gérer les traits d'identités

Les données que tous les logiciels doivent être en mesure de gérer

- **Matricule INS** (s'il existe, avec son **OID**)
- **Traits stricts :**
 - Nom de naissance (nom de famille)*
 - Prénom(s) de naissance (liste)
 - 1^{er} prénom de naissance*
 - Date de naissance*
 - Sexe*
 - Lieu de naissance (code INSEE)*
- **Traits complémentaires :**
 - Nom utilisé (nom porté dans la vie courante)
 - Prénom utilisé (prénom porté dans la vie courante)

**Alimentation de ces champs obligatoire pour la création d'une identité*



Point de vigilance

Les traits INS doivent remplacer, dès que possible, les traits locaux : nom de naissance, prénom(s) de naissance, date de naissance, sexe et code lieu de naissance.

Le 1^{er} prénom de naissance, ainsi que le nom utilisé et le prénom utilisé **ne sont pas retournés par INSi**. Ils sont laissés à la main de l'utilisateur (même si l'éditeur peut pré-remplir le champ).

Focus sur la gestion des prénoms et des noms (1/2)

Les éditeurs doivent gérer **trois champs « prénoms »** et **deux champs « nom »** distincts :

Prénom(s) de naissance	<ul style="list-style-type: none"> • Recueil facultatif pour la création d'une identité • Provient du téléservice INSi ou d'une saisie locale
1^{er} prénom de naissance	<ul style="list-style-type: none"> • Recueil obligatoire pour la création d'une identité • Ne provient pas du téléservice INSi • Champ prévu pour éviter les rejets (liste des prénoms tronquée,...) dans les logiciels en aval et pour signaler les prénoms composés séparés officiellement par des espaces
Prénom utilisé	<ul style="list-style-type: none"> • Prénom porté dans la vie courante, soit l'un des prénom(s) de naissance ou tout autre prénom choisi par l'utilisateur • Recueil facultatif pour la création d'une identité • Ne provient pas du téléservice INSi • Champ prévu pour la relation soignant-soigné



L'éditeur ne doit pas utiliser la balise < Prenom >, qui peut être renvoyée par INSi, pour renseigner le champ « prénoms de naissance » et « prénom utilisé ».

Focus sur la gestion des prénoms et des noms (2/2)

Les éditeurs doivent gérer trois champs « prénoms » et deux champs « nom » distincts :

<p>Nom de naissance</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Recueil obligatoire pour la création d'une identité • Provient du téléservice INSi ou d'une saisie locale
<p>Nom utilisé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nom porté dans la vie courante, pouvant être similaire au nom de naissance • Recueil facultatif pour la création d'une identité • Ne provient pas du téléservice INSi • Champ prévu pour la relation soignant-soigné

Focus sur le format des données

Nom du champ	Règles historiques de saisie communément appliquées	Informations retournées par INSi
Nom / Prénom(s) de naissance	En majuscule, sans accent ni signe diacritique, sans possibilité d'utiliser des tirets et des apostrophes (remplacés par un espace), en lien avec l'instruction DGOS 2013.	En majuscule, sans accent, sans signe diacritique, avec possibilité d'utiliser des tirets et des apostrophes.
Prénom de naissance	Saisie uniquement du premier prénom de naissance .	Liste des prénoms, séparés par des espaces.
Date de naissance	Valeurs exceptionnelles non acceptées.	Peut comporter certaines valeurs exceptionnelles (jour et/ou mois en 00).
Sexe	Valeur « I » possible.	Valeur « I » non transmise.
Lieu de naissance	Code postal.	Code INSEE , différent du code postal Nécessité d'accepter les codes INSEE disparus (regroupement de commune...).

Point de vigilance

L'éditeur ne doit pas intégrer les éventuelles INSi retournée par INSi si la date de date de naissance comporte des « 00 » ou si l'un des champs nom / prénom ou sexe est vide.



Focus sur la recherche d'antériorité

- La recherche d'antériorité doit être insensible aux tirets/apostrophes.
- La recherche d'antériorité doit permettre d'interroger sans distinction les champs nom/prénom(s) de naissance et les champs nom/prénom utilisé.

Focus sur l'accès aux données

- Les accès à l'INS et au téléservice INSi doivent être tracés.
- Le responsable de traitement doit avoir la possibilité de gérer des habilitations suffisamment fines pour que seules les personnes autorisées puissent accéder à l'INS et au téléservice INSi.



3. Gérer les statuts de l'identité

Les statuts de l'identité

Identité provisoire

Identité récupérée

Identité validée

Identité qualifiée

Identité créée ou mise à jour sur la base des retours d'INSi



Vérification de l'identité de l'utilisateur avec un dispositif à haut degré de confiance



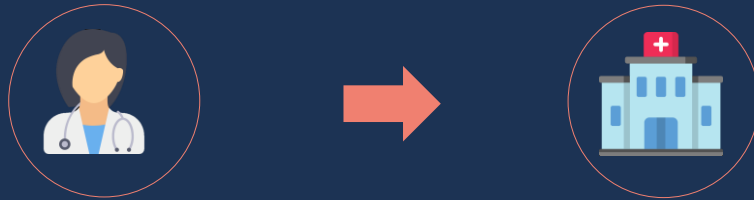
Des attributs viennent compléter ces 4 statuts : identité douteuse, identité fictive, identité homonyme

Les règles de gestion associées aux statuts de l'identité (liste non exhaustive)

- **Diffusion d'une INS.** Règle de gestion fondamentale, valable pour tous les logiciels : le matricule INS et son OID ne peuvent être diffusés qu'à condition que l'identité soit au statut « identité qualifiée ».
- **Modification d'une INS.** Le matricule INS, son OID et les 5 traits stricts ne doivent plus être modifiés lorsque l'identité est au statut « identité récupérée » ou « identité qualifiée », sauf habilitation spécifique.
- **Modification d'une INS.** Toute modification des traits stricts de référence d'une identité au statut « identité récupérée » ou « identité qualifiée » doit impliquer :
 - de supprimer (invalider) automatiquement les champs relatifs au matricule INS et à son OID,
 - de déclasser le statut de l'identité au niveau inférieur,
 - de propager les modifications à apporter.

La transitivité du statut « qualifié »

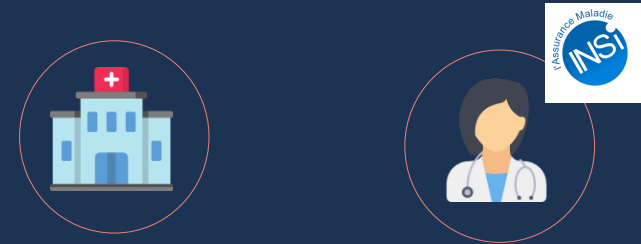
Le statut « qualifié » est transitif au sein d'un domaine d'identification



Le récepteur **n'a pas besoin de requalifier** une INS transmise par un autre logiciel appartenant au même domaine d'identification

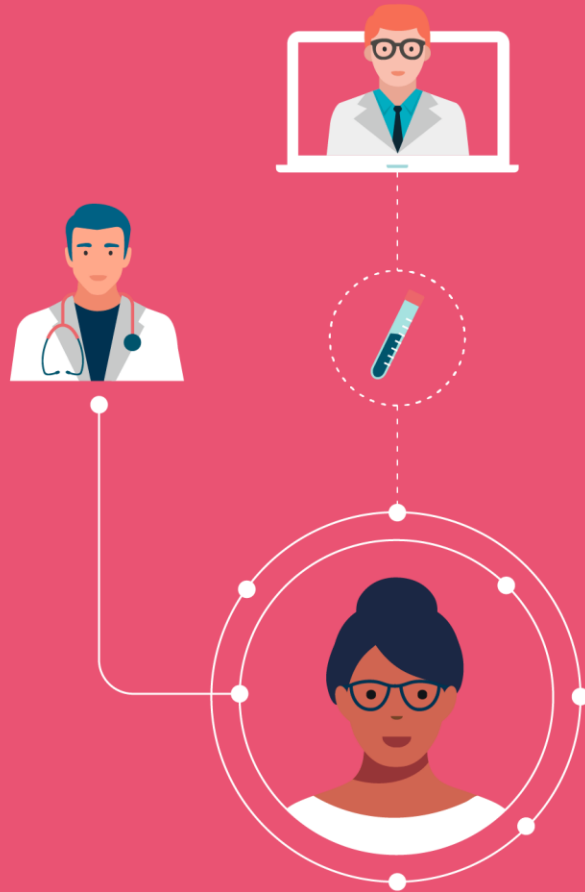
Exception si l'INS doit être ressaisie manuellement dans le logiciel du récepteur

Le statut « qualifié » n'est pas transitif entre deux domaines d'identification différents



Le récepteur **doit requalifier** une INS transmise par un logiciel appartenant à un domaine d'identification différent

Exceptions dans le cas de la réalisation d'un acte pour le compte d'un tiers, sans lien direct avec l'utilisateur ou dans le cadre de l'inscription à distance d'un usager



4. Récupérer l'INS grâce au téléservice INSi

Présentation de l'opération de récupération d'INSi (1/2)

- **Objectif de cette opération : récupérer l'INS de l'utilisateur pour créer ou mettre à jour son identité**
 - L'appel nécessaire uniquement si l'acteur de santé n'a pas encore une identité au statut « identité récupérée » ou « identité qualifiée ».
 - L'appel est réservé aux logiciels référentiels d'identités.
- **Contexte d'usage (quelques exemples) :**
 - en présence du patient (lors de son accueil administratif ou lors de sa prise en charge),
 - en amont de sa venue (gestion des préadmissions par exemple),
 - à partir d'informations transmises par un tiers (par le professionnel requérant dans le cas de la télémédecine par exemple).



Présentation de l'opération de récupération d'INSi (1/2)



- **Identification électronique** : par CPx nominative, et également par certificat logiciel (certificat logiciel de l'acteur du monde de la santé).
- **Modalités d'appel** : par carte vitale ou par traits.
- **Données en entrée** :

Appel par carte vitale	Appel par traits
Recherche à partir de l'insertion de la carte vitale, et lecture des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> • NIR de l'individu • Date de naissance • Rang • <i>Nom de naissance du porteur de la carte (facultatif)</i> 	Recherche à partir des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Nom de naissance • Un des prénoms de naissance • Date de naissance • Sexe • <i>Code lieu de naissance (facultatif)</i>

- **Données en sortie** :
 - Une identité trouvée (+ INS associée)
 - Aucune identité trouvée
 - Plusieurs identités trouvées

L'accompagnement du GIE SESAM-Vitale

Pour vous accompagner

Accès à la documentation technique

- ▶ **L'espace industriels** : <https://industriels.sesam-vitale.fr/>
- ▶ **Package documentaire du télé service**
 - Requêtes exemples
 - Guide d'intégration
 - WSDL du télé service
- ▶ **Package documentaire du cadre d'interopérabilité**
 - Cadre d'Interopérabilité des TLSi AMO
 - Code exemple de génération d'une assertion CPS (JAVA et .NET)

Un problème d'accès ?
diffusion@sesam-vitale.fr

Développement

Appel via un télé-service en SOAP 1.2

```
<soap:Envelope xmlns:soap="http://www.w3.org/2003/05/soap-envelope"
  <soap:Header>
    <urn:ContexteBAM Version="01 02">
    <add:MessageID>6e21f5e9-5611-4b06-825c-3113b7a2859e</add:Me
    <add:Action>urn:ServiceIdentiteCertifiee:1.0.0:rechercherI
    <urnl:ContexteLPS Version="01 00">
    <wsse:Security xmlns:wsse="http://docs.oasis-open.org/wss/"
  </soap:Header>
```

```
<soap:Body>
  <ins:RECSANSVITALE>
    <ins:NomNaissance>DE VINCI</ins:NomNaissance>
    <ins:Prenom>Ruth</ins:Prenom>
    <ins:Sexe>F</ins:Sexe>
    <ins:DateNaissance>1977-07-14</ins:DateNaissance>
  </ins:RECSANSVITALE>
</soap:Body>
</soap:Envelope>
```

Cadre
interopérabilité

Guide intégration

Le package INSi



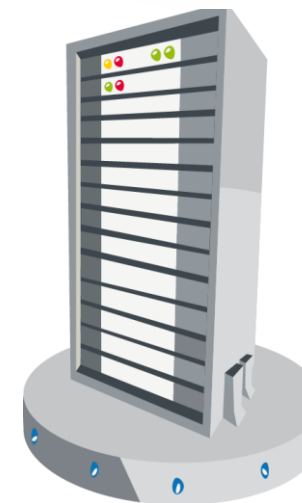
Cadre interopérabilité

Guide intégration

WSDL



Exemples de flux



Le support à l'intégration du téléservice INSi



02 43 57 42 88



Centre-de-service@sesam-vitale.fr

L'implémentation de l'opération de récupération d'INSi dans les logiciels référentiels des identités

Appel INSi

1

- Possibilité de lancer l'appel sur action utilisateur.
- Possibilité de lancer l'appel pour un dossier ou pour un ensemble de dossiers d'une liste de travail (recherches séquentielles).

Traçabilité retour INSi

2

- Traçabilité de tout appel à INSi, ainsi que du retour (00, 01 ou 02) et de l'image du retour (si retour 00).

Affichage retour INSi

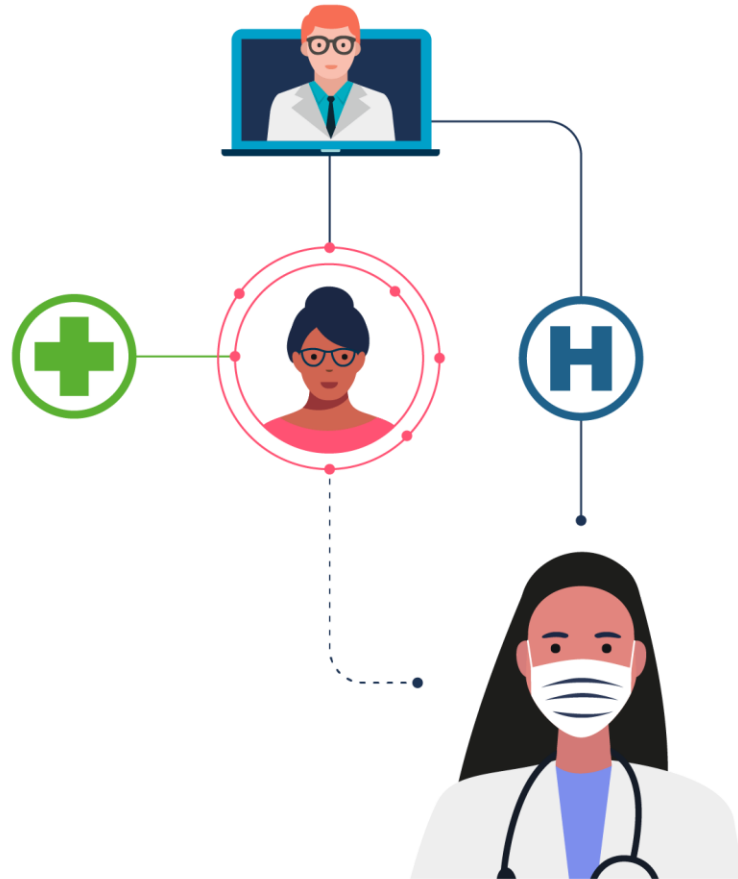
3

- Affichage des données retournées par INSi et mise en évidence (code couleur par exemple) des éventuelles différences entre les traits retournés par INSi et traits locaux.

Alimentation identité

4

- Alimentation de l'identité par les données retournées par INSi :
 - sur validation de l'utilisateur
 - ou automatiquement (sous réserve de pouvoir calculer un taux de ressemblance et que celui-ci soit suffisant).



5. Diffuser l'INS

Quelles sont les données à diffuser ?

Les données suivantes sont obligatoirement à diffuser sur toute donnée de santé :

- **Matricule INS (suivi de sa nature)**
- **Nom de naissance**
- **1^{er} prénom de naissance**
- **Date de naissance**
- **Sexe**

L'ensemble des prénoms et le code lieu de naissance sont facultatifs.

Comment diffuser l'INS ?

Transmission informatisée, en respectant le CI-SIS (annexe INS)



- HL7 Version 3 Clinical Document Architecture (CDA R2)
- Domaine Patient Administration d'HL7 Version 3
- HL7 FHIR
- IHE PAM et flux HL7 Version 2
- DICOM
- IHE XDS - XDM

Transmission sur les données de santé ayant vocation à être imprimées

- « en clair » (blocmarque proposé à titre indicatif)
- sous la forme d'un datamatrix (spécification en ligne sur le site de l'ANS)

IDENTITÉ NATIONALE DE SANTÉ (INS) Bien identifié·e, bien soigné·e			
Nom de naissance	Garcia-Hammadi		
Prénom(s) de naissance	Sarah-Lou Anna		
Date de naissance	21/01/1977	Sexe	F
Lieu de naissance (code INSEE)	01154		
N° matricule INS	2 77 01 01 154 003 29		
NIR	X	NIA	
Adresse de messagerie sécurisée de l'utilisateur* : 277010115400329@patient.mssante.fr			



INS non signée



6. Vérifier l'INS grâce au téléservice INSi

Présentation de l'opération de vérification



- Objectif de cette opération : s'assurer de la cohérence d'une INS avec les bases de référence :
 - pour une identité contenue dans son propre référentiel d'identités,
 - ou pour une identité transmise par un acteur appartenant à un domaine d'identification différent (uniquement si le récepteur n'a pas déjà récupéré l'INS de l'utilisateur)
- Contexte d'usage :
 - [Tout logiciel] : réception d'une INS à l'occasion d'un échange / partage de données de santé
 - [Uniquement référentiels d'identités] :
 - passage en revue de la base des usagers environ tous les 5 ans,
 - vérification de l'INS de l'utilisateur en amont/lors de sa prise en charge (par exemple, lors de la gestion des préadmissions).

Présentation de l'opération de vérification



- **Identification électronique** : par CPx nominative et également par certificat logiciel (certificat logiciel de l'acteur du monde de la santé).
- **Modalités d'appel** : appel unitaire ou appels en masse.
- **Données en entrée** : INS
- **Données en sortie** : OK ou KO

L'implémentation de l'opération de vérification d'INSi lors de la réception d'une donnée de santé [tout logiciel]

Appel INSi

1

- **Appel automatique** dès lors qu'une INS est transmise par un acteur appartenant à un domaine d'identification différent, sauf si cette INS existe déjà dans chez le récepteur avec le statut « identité qualifiée

Traçabilité retour INSi

2

- **Traçabilité** de tout appel à INSi, ainsi que du retour (OK ou KO).

Gestion retour INSi

3

- **Si retour OK** : intégration automatique de la donnée de santé possible (et possibilité, pour le référentiel d'identités, de créer/mettre à jour son identité avec l'INS transmise).
- **Si retour KO** : pas d'intégration automatique de la donnée de santé : message d'alerte à l'utilisateur à et intégration dans une liste de travail (et, pour le référentiel d'identités, aucune reprise du matricule INS/OID transmis).

L'implémentation de l'opération de vérification d'INSi lors de la vérification d'une identité [logiciel référentiel d'identités]

Appel INSi



- Possibilité de programmer des **appels en masse**, et d'en paramétrer la fréquence / le périmètre.
- **Appel unitaire automatique** pour un usager ayant une INS avec un matricule INS de type NIA.

Traçabilité retour INSi



- **Traçabilité** de tout appel à INSi, ainsi que du retour (OK ou KO).

Gestion retour INSi



- **Si KO sur une identité présente dans la base** : rétrogradation du statut de l'identité et suppression / invalidation du matricule INS/OID.
- Si retour OK sur une identité présente dans la base : RAS.

Donnez-nous votre avis sur ce webinaire :

<https://bit.ly/2EoozVE>



Vous souhaiteriez que l'ANS organise un webinaire sur un sujet e-santé particulier ?

Contactez-nous sur communication@esante.gouv.fr